

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines

Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	5
Présents	24	Absents non représentés :	2
VOTANTS			29

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 7 juin 2016, après convocation légale reçue le 1^{er} juin 2016, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Henri BERNAL, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, Mme Annie GARNERO, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Christian SOLLIER, M. Lucien STANZIONE, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

Etaient Absents représentés :

Mme Sabine CHAUVET, (Pouvoir donné à Mme Françoise LAFAURE),
M. Thomas CONSTANTIN, (Pouvoir donné à M. Christian GROS),
M. Yannick LIBOUREL, (Pouvoir donné à Mme Karine CANDALE),
Mme Nadia MARTINEZ, (Pouvoir donné à Mme. Laurence MONTERDE),
M. Michel MUS, (Pouvoir donné à M. Claude PARENTI).

Etaient Absents non représentés :

M. Rémy ARNAUD, M. Pascal BONNIN.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Subvention à l'Association VOLUBILIS

Monsieur Christian GROS, Président, explique à l'assemblée que l'association VOLUBILIS a sollicité la communauté de communes pour l'octroi d'une subvention de 2.000 € pour la réalisation d'un atelier sur le thème pédagogique « de Avignon-Carpentras, un territoire périurbain en quête de frugalité ».

Les ateliers de Volubilis accueillent des groupes pluridisciplinaires d'étudiants en fin d'études sur des laboratoires de terrain qui portent sur des problématiques territoriales choisies en concertation avec les collectivités, avec l'aide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Conseil Général de Vaucluse.

Cette année l'atelier sera réalisé dans le cadre du projet « Provence Express » porté par Sentiers Métropolitains, qui consiste en la création d'un itinéraire de randonnée dans la plaine urbaine du Comtat et d'Avignon, et dans lequel il semble opportun de porter un nouveau regard "plus frugal" sur ces territoires péri urbanisés.

La réouverture de la ligne du Train Express Régional « Avignon-Carpentras » s'inscrit dans ce territoire fortement urbanisé, multi polarisé et aménagé principalement pour

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

l'automobile durant des décennies. Cette ligne est une véritable invitation pour le territoire à évoluer vers des modes de vie plus respectueux de l'environnement et du cadre de vie dans une démarche plus frugale.

L'objet de l'atelier interdisciplinaire permettra, avec cette approche "en positif" de ces espaces assez denses, morcelés et situés autour d'un axe fort, de concevoir une « grande rue » à l'échelle de la ligne ferroviaire, dont l'enjeu est de revisiter : les questions de mobilité durable et d'accessibilité aux services, l'interconnexion des modes de déplacements, le maillage des territoires, l'utilisation des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) pour travailler à distance, les échelles d'intervention pour l'économie et la gouvernance de ces territoires, les aménagements adaptés dans un contexte de coûts urbains plus élevés, face à une énergie plus rare et plus chère, des financements publics réduits, etc, le tout visant à « *faire mieux avec moins* ».

L'atelier se déroulera au mois de juillet 2016. Il débutera par une découverte du site concerné et de la problématique, avec la rencontre de personnes ressources, en partenariat avec l'association sentiers métropolitains.

Le résultat sera présenté au comité de suivi de l'atelier composé d'élus, d'agents des collectivités, d'aménageurs, d'enseignants-chercheurs, etc. En outre, l'atelier visera à faire émerger des éléments méthodologiques à l'intention des professionnels.

Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'octroyer une subvention de 2.000 € à l'Association Volubilis pour la réalisation de cet atelier.

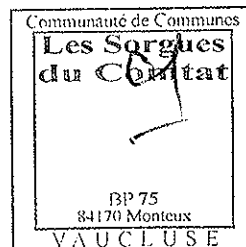
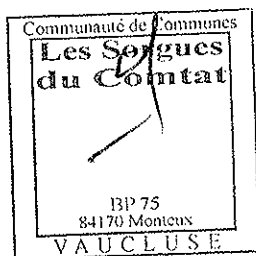
PRECISE que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6574 du budget primitif 2016.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,



Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le : 16/06/2016
Affiché le :